



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 13 février 2017

DÉLIBÉRATION N°2017-011

OBJET : Subvention au Club amitié

En exercice : 22
Membres
Présents(s) : 20
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) : 2

Le treize février deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

Les membres présents en séance :

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Guy CASSAN, Claire GUEGUIN, Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Christian VEILLAT, Michèle QUENNEVAL, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Christine BLANCHOT, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE, Bertrand POUSSIERRE, Axelle BONNIN

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Roger BUFFAUT à Michel DUCROUX, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Crescent MARAULT

Le ou les membres absent(s) :

Roger BUFFAUT, Bénédicte NASTORG LARROUTURE

Secrétaire de séance : Madame Christiane GALLON

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'attribuer à l'association Club Amitié une subvention de 2.500€ au titre de l'année 2017.

Les crédits correspondants ont été inscrits au chapitre 65 du budget général.

Délibération adoptée par 21 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.



Le Maire

Crescent MARAULT

